



INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

DECEMBRE 2017

OBJETS	COMMUNICATIONS
--------	----------------

Séance du 4 décembre 2017

Maison communale	La Municipalité attribue le remplacement d'un frigo dans l'appartement n° 5
EU-EC	Le SIEMV informe que les fosses septiques peuvent à nouveau être vidées à la STAP de Vulliens.
Routes	La Municipalité attribue l'acquisition d'une fraiseuse pour le déneigement du trottoir.
Naturalisation	Le Service de la population informe des directives pour le traitement des demandes de naturalisation jusqu'au 1er janvier 2018. A partir de cette date, toutes les nouvelles demandes seront traitées sur la base de la nouvelle Loi.
Finances	L'arrêté d'imposition 2018 a été avalisé par la Cheffe du Service des communes et du logement et publié dans la FAO du 1er décembre 2017..
Constructions	La Municipalité décide d'adhérer à l'ASPAN (association suisse de l'aménagement national).

Séance du 11 décembre 2017

Police	L'info délits du mois de novembre transmis par la Police dénombre des délits à Vulliens : tentative de vol par effraction et vols simples dans des voitures.
Transports	Le premier bus CarPostal qui dessert la commune arrive à 6h25, ce 11 décembre 2017. L'inauguration aura lieu vendredi 15 décembre.

Séance du 18 décembre 2017

Eclairage public	Les lampes publiques le long du trottoir de la route du Village sont installées.
Ecoles	Les communes de Savigny et Forel ont refusé le plafond d'endettement de l'ASIJ et les communes de Savigny et Servion ont refusé les modifications des statuts de l'ASIJ. 8 communes sur 10 ont accepté les 2 préavis, donc ils sont acceptés.
Police	La Municipalité délivre l'autorisation de loto organisé par la Jeunesse de Vulliens le dimanche 18 février 2018 à 14h00
Constructions Parcelle n° 380	La Municipalité décide de faire poser des gabarits pour le projet soumis à l'enquête publique jusqu'au 31 décembre 2017.
Affaires sociales	La Municipalité décide d'adresser le programme des activités organisées par pro Senectute à tous les aînés de la commune.
Maison communale	Selon le justificatif du calcul des loyers du service des communes et du logement, les loyers ne sont pas modifiés pour 2018.

Séance du 21 décembre 2017

Ecoles	L'ASIJ informe avoir trouvé un terrain d'entente avec Taxis romontois SA grâce à la médiation mise en place par le Préfet de Lavaux-Oron, M. Daniel Flotron. Une convention a pu être signée et de nouveaux horaires préparés par un mandataire externe pourront être appliqués dès la rentrée de janvier 2018. Une séance d'information aura lieu à Corcelles-le-Jorat le 4 janvier 2018 à 19h30 à l'attention des Conseillers intercommunaux.
Constructions Parcelle n° 508	Le refus du permis de construire a été confirmé par le Tribunal cantonal, Cour de droit administratif et public.
Routes	La Municipalité délivre un permis de fouilles à Swisscom pour les travaux de raccordement du hameau de Seppey à la large bande